



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **lundi 5 février 2024** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère
Madame Nathalie Fillion, Conseillère
Monsieur Philippe Tremblay, Conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale
Me Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **LÉGISLATION**
 - 5.1 Règlement No 590-2023 abrogeant règlement No 152-91, modifié par No 213-94 et l'article 9 du règlement No 393-2005 sur les modalités de paiement de taxes - Adoption
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Approbation des comptes
 - 6.2 Vente pour défaut de paiement de taxes
 - 6.3 Division du territoire de la Municipalité en districts électoraux - Reconduction
 - 6.4 Sous-location d'un bureau de la Fabrique de la Paroisse à Phare culturel de Verchères
7. **COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Dépôt du rapport annuel 2023 du Service de Sécurité Incendie
 - 8.2 Demande de mesures différentes - Centre professionnel 630 rue Duvernay

8.3 Ressources humaines - Embauche de 2 pompiers - Service sécurité incendie

9. TRANSPORT ROUTIER

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Ventilation usine de filtration - Modification du mandat à Tétratech QI - Ajout Phase 2

10.2 Achat membranes - Usine de filtration - Adjudication

11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.1 Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats janvier 2024

12.2 Consultation publique - PPCMOI -01: 21 rue Madeleine

12.3 Adoption du second projet de résolution PPCMOI 01: 21 rue Madeleine

12.4 Demande d'appui CPTAQ - lots 5 217 088 et 5 217 087

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

13.1 Ressources humaines - Embauche commis au prêt - Bibliothèque

13.2 Contrat GVL inc. - Gestion des camps de jour 2024 - Autorisation de signature

13.3 Fourniture services techniques scène et sonorisation - Fête nationale - Adjudication contrat et autorisation de signature

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-02-21

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

ADOPTÉ

2024-02-22

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

2024-02-23

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 8 janvier 2024, tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉ

4. **CORRESPONDANCE**

5. **LÉGISLATION**

2024-02-24

5.1. **RÈGLEMENT NO 590-2023 ABROGEANT RÈGLEMENT NO 152-91, MODIFIÉ PAR NO 213-94 ET L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO 393-2005 SUR LES MODALITÉS DE PAIEMENT DE TAXES - ADOPTION**

ATTENDU que le règlement sur les modalités de paiement des taxes nécessite une nouvelle mise à jour;

ATTENDU qu'il est plus pratique de mettre cette information dans le Règlement sur l'imposition des taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

Le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Les règlements No 152-91 modifiés par No 213-94 et l'article 9 du règlement No 393-2005 sur les modalités de paiement de taxes sont abrogés.

ARTICLE 2

Le Règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2024-02-25

6.1. **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

APPUYÉE PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste du 31 janvier 2024 pour les chèques No. 7766 à No. 7805 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 399 213.49\$.

ADOPTÉ

2024-02-26

6.2. **VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay
APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion
et résolu unanimement :

D'APPROUVER la liste de vente pour taxes, telle que présentée.

D'AUTORISER le greffier-trésorier ou le greffier-trésorier adjoint à transmettre cette liste à la MRC et à agir lors de la vente.

Cependant, le greffier-trésorier ou le greffier-trésorier adjoint sont autorisés à prendre entente avec les propriétaires pour éviter une mise en vente de leur propriété pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires.

ADOPTÉ

2024-02-27

6.3. **DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX - RECONDUCTION**

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT que la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.01.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2);

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT que sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Verchères demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

ADOPTÉ

2024-02-28

6.4. **SOUS-LOCATION D'UN BUREAU DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE À PHARE CULTUREL DE VERCHÈRES**

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à l'acte d'acquisition du presbytère par la Municipalité de Verchères et à la MRC de Marguerite d'Youville en 2008, lesquelles prévoient l'usage exclusif de trois bureaux par la Fabrique à titre gratuit (accueil, secrétariat et Pastorale);

CONSIDÉRANT que depuis cette cession, la Municipalité est devenue seule propriétaire de l'immeuble tout en conservant les dispositions de l'entente avec la Fabrique;

CONSIDÉRANT que les activités administratives de la Fabrique sont actuellement transférées dans les paroisses voisines permettant qu'un des trois bureaux qui lui a été attribué lors de la vente du presbytère soit libéré;

CONSIDÉRANT que la Fabrique a besoin de financement pour entretenir l'église et que l'organisme Phare culturel souhaite conclure une entente avec celle-ci afin d'occuper ce local;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la Fabrique de la Paroisse à conclure une entente de sous-location d'un bureau avec le Phare culturel de Verchères;

QUE l'utilisation occasionnelle des espaces communs du presbytère par le Phare culturel, suivant les disponibilités de ceux-ci, est également autorisée, la ville conservant toutefois son droit de priorité.

ADOPTÉ

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le rapport annuel 2023 du Service de Sécurité Incendie est déposé au Conseil.

2024-02-29

8.2. DEMANDE DE MESURES DIFFÉRENTES - CENTRE PROFESSIONNEL 630 RUE DUVERNAY

CONSIDÉRANT qu'une demande de mesures différentes a été présentée pour le 630 rue Duvernay, le 22 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que le scénario C a été retenu par le Comité sur les mesures différentes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la demande de mesures différentes pour le 630 rue Duvernay selon le rapport #0269 en date du 16 janvier 2024 du Directeur du Service sécurité incendie qui accepte le scénario C, tel que présenté dans la demande du propriétaire, datée 22 novembre 2023.

ADOPTÉ

2024-02-30

8.3. RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE DE 2 POMPIERS - SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que la brigade du Service sécurité incendie doit être complétée;

CONSIDÉRANT que deux résidents de Verchères possédant la formation requise pour agir au sein de la brigade ont déposé leur candidature;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau
et résolu unanimement :

D'ENGAGER Alexis Desmarais et Thierry Lemay comme pompiers temps partiel au Service de Sécurité Incendie de Verchères.

ADOPTÉ

9. TRANSPORT ROUTIER

10. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-02-31

10.1. VENTILATION USINE DE FILTRATION - MODIFICATION DU MANDAT À TÉTRATECH QI - AJOUT PHASE 2

CONSIDÉRANT qu'il est déjà projeté de modifier la ventilation à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT l'offre datée du 5 juin 2023 mandatant Tétratech QI pour l'élaboration des plans et devis - système de ventilation de l'usine de filtration (N/REF: 46460TTA (10OSV) -R2;

CONSIDÉRANT que les travaux à effectuer à court terme et les travaux à moyen terme s'entrecoupent puisqu'ils concernent les mêmes conduits de ventilation;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable de faire les 2 phases en même temps;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau
APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'ajout de 5 600\$ à l'offre de services de Tétratech QI de 23 800\$, déjà acceptée pour inclure les plans et devis de ventilation pour les travaux à moyen terme pour un montant total de 29 400\$.

ADOPTÉ

2024-02-32

10.2. ACHAT MEMBRANES - USINE DE FILTRATION - ADJUDICATION

CONSIDÉRANT que 72 membranes à l'usine de filtration ont atteint leur fin de vie utile et doivent conséquemment être remplacées;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* permettant dans certains cas à la municipalité de conclure un contrat de gré à gré pour une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres publics;

CONSIDÉRANT que l'avis d'intention prévu à l'article 13.1 de cette Loi a été publié sur le système électronique d'appel d'offres SEAO le 14 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion
APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

D'AUTORISER l'achat immédiat chez Véolia de 72 membranes pour l'usine de filtration pour un coût total de 370 000\$ avant taxes.

ADOPTÉ

11. **SANTÉ BIEN-ÊTRE**

12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

12.1. **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ET CERTIFICATS
JANVIER 2024**

Le rapport des permis et certificats émis par le service de l'urbanisme pour le mois de janvier 2024 est déposé.

12.2. **CONSULTATION PUBLIQUE - PPCMOI -01: 21 RUE MADELEINE**

Le projet est expliqué par le maire et s'en suit la consultation sur ce projet particulier.

Les personnes présentes sont invitées à s'exprimer.

2024-02-33

12.3. **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI 01:
21 RUE MADELEINE**

CONSIDÉRANT la demande d'approbation de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble à l'égard de l'immeuble sis au 21 rue Madeleine;

CONSIDÉRANT que la demande concerne la construction d'un 2e immeuble à usage multifamilial (3 logements) sous la forme d'un projet intégré;

CONSIDÉRANT que le projet est assujéti au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (Règlement No 573-2022);

CONSIDÉRANT que le projet déposé est situé dans un secteur où un règlement sur le site du patrimoine du Vieux village de Verchères s'applique;

CONSIDÉRANT que tous les travaux affectant les bâtiments et les constructions compris dans le périmètre du site du patrimoine du Vieux village doivent assurer le maintien de leur intégrité et contribuer à la mise en valeur de l'ensemble du site;

CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT le premier projet de résolution numéro 2024-01-10 adopté sur certaines conditions le 8 janvier 2024;

CONSIDÉRANT le non-dépôt d'un projet modifié respectant les conditions prévues au premier projet de résolution;

CONSIDÉRANT qu'une affiche a été placée bien en vue sur l'emplacement visé par la demande pour annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée pouvait obtenir des renseignements relatifs au projet particulier;

CONSIDÉRANT que le 1er projet a fait l'objet d'une assemblée publique de consultation le 5 février 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux
APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

DE REFUSER, en vertu du Règlement No 573-2022, le second projet de résolution permettant la construction d'un 2e immeuble à usage multifamilial (3 logements) sous la forme d'un projet intégré.

ADOPTÉ

2024-02-34

12.4. **DEMANDE D'APPUI CPTAQ - LOTS 5 217 088 ET 5 217 087**

CONSIDÉRANT que dans le cadre d'une démarche citoyenne, une demande auprès de la CPTAQ pour l'aliénation des lots 5 217 088 et 5 217 087 aux lots 6 352 857, 5 310 182 et 5 217 090, a été déposée;

CONSIDÉRANT que ladite demande est assujettie à l'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec;

CONSIDÉRANT que la résolution du Conseil doit prendre en considération les critères établis à l'article 62 de ladite Loi;

CONSIDÉRANT que le projet n'altérera pas l'homogénéité de la communauté agricole;

CONSIDÉRANT que le projet n'est pas de nature à empêcher la consolidation des exploitations agricoles actuelles et futures;

CONSIDÉRANT que le projet n'affectera pas les ressources d'eau et de sol;

CONSIDÉRANT que le projet ne déstabilisera pas, d'aucune façon, la pratique de l'agriculture dans le secteur;

CONSIDÉRANT que le projet ne contrevient pas à aucun règlement municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

D'APPUYER la demande déposée dans le cadre d'une démarche citoyenne auprès de la CPTAQ pour l'aliénation des lots 5 217 088 et 5 217 087 aux lots 6 352 857, 5 310 182 et 5 217 090.

ADOPTÉ

13. **LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2024-02-35

13.1. **RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE COMMIS AU PRÊT - BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de commis au prêt temps partiel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE RETENIR la candidature de Madame Elisabeth Girard au poste de commis au prêt à la bibliothèque municipale-scolaire à temps partiel aux conditions énumérées dans la convention collective en vigueur. Début de l'emploi le 6 février 2024;

QUE les candidates suivantes ont été sélectionnées pour faire partie d'une banque de remplaçants :

- Lorraine Chaput Goyette
- Elyane Abel

ADOPTÉ

2024-02-36

13.2. **CONTRAT GVL INC. - GESTION DES CAMPS DE JOUR 2024 -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion
APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères le contrat avec Les Camps AES, une division de GVL inc. pour la mise sur pied d'un camp de jour ainsi qu'un service de garde pour la période estivale 2024.

ADOPTÉ

2024-02-37

13.3. **FOURNITURE SERVICES TECHNIQUES SCÈNE ET SONORISATION -
FÊTE NATIONALE - ADJUDICATION CONTRAT ET AUTORISATION DE
SIGNATURE**

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées pour la fourniture des services techniques concernant la scène et la sonorisation pour la Fête nationale 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de GED Gestion au montant de 19 895\$;

QUE la directrice loisirs, culture, tourisme et vie communautaire est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Verchères le contrat avec GED Gestion pour la fourniture des services techniques concernant la scène et la sonorisation pour la Fête nationale 2024.

ADOPTÉ

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

- Question sur la demande d'appui à la CPTAQ
- Question sur la durée de vie des membranes
- Question sur la différence entre fossé et cours d'eau
- Discussion sur le déneigement de la 132 aux traverses piétonnières
- Question sur le budget 2024
- Question sur la hausse de taxes des agriculteurs
- Discussion sur l'impact de la taxation pour une municipalité faisant partie de la CMM
- Discussion sur l'accès des non-résidents à la descente à bateau
- Discussion sur le stationnement dans les rues en hiver

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21h27.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux
APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron
et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**M. Alexandre Bélisle,
Maire**



**Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier**

Je, Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J M Simard', written over a horizontal line.

Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier

LISTE DE CHÈQUES AU 31 JANVIER 2024

No chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	Budget 2023	
PR	Vidéotron Ltée	Internet	2023	1 083.61 \$
PR	Vidéotron Ltée	Téléphone	2023	1 268.99 \$
PR	Telus	Cellulaires (novembre & décembre 2023)	2023	1 525.08 \$
PR	Hydro-Québec	Électricité	2023	25 700.98 \$
PR	Bell Canada	Téléphone (Maison des jeunes) Janvier 2024		151.07 \$
PR	Global Payments	Frais paiement Janvier 2024		43.34 \$
PR	Paysafe / Netbank	Paiements Visa et Mastercard - Loisirs (frais min.) paiement direct (Janvier 2024)		6.56 \$
PR	Centre communautaire de Verchères	Location immeuble 2024 (1/12)		16 883.70 \$
PR	MRC de Marguerite-D'Youville	Honoraires ingénierie - resurfaçage montée Calixa-Lavallée	2023	6 063.75 \$
PR	MRC de Marguerite-D'Youville	Achat de papiers photocopieur	2023	94.38 \$
PR	MRC de Marguerite-D'Youville	Quote-part 2023 - Gestion des matières résiduelles	2023	53 577.00 \$
PR	Info Page Inc	IPA Tarif par utilisateur	2023	133.03 \$
PR	Hector Solutions	Soutien informatique	2023	472.23 \$
PR	Ville de Contrecoeur	Entente intermunicipale Service prévention incendie 24 octobre 2023	2023	817.02 \$
PR	Desjardins Sécurité Financières	Régime épargne-retraite	2023	17 033.81 \$
PR	Entreprises Agritrac	Déneigement	2023	55 206.36 \$
PR	Services de Cartes Desjardins	Adobe , Registre foncier, Commission des transports Québec, Don à Fondation Cancer QC (mère pompier G. Desmarais), It cloud solutions, Spotify	2023	1 131.90 \$
PR	Me Édith Lavallée	Transaction station de pompage - rang des Terres-Noires	2023	748.75 \$
PR	FTQ	Cotisation	2023	1 260.00 \$
PR	Beneva	Assurances collectives	2023	11 743.08 \$
PR	Ville de Contrecoeur	Entraide lincendie	2023	817.02 \$
7766	André Larouche	Achat ancrage pour la génératrice - service incendie	2023	9.66 \$
7767	Résidence Florentine-Dansereau	Subvention annuelle	2023	3 500.00 \$
7768	Marjolaine Daoust	Achat matériel bibliothèque animation - jeux de société - frais de déplacement	2023	211.71 \$
7769	Club des 3 Générations de Verchères	Remboursement frais de salles de soirées dansantes & souper de Noël	2023	2 936.99 \$
7770	GLS	Transport retour de pièce - travaux publics	2023	51.32 \$
7771	Buro & Cie	Fournitures de bureau	2023	753.21 \$
7772	Expertprévention	Formation 6 pompiers- gaz et liquides inflammables	2023	2 675.70 \$
7773	Galerie d'la Côte Inc	Cours d'aquarelle (novembre - décembre)	2023	600.00 \$
7774	Outils Placide Mathieu Inc	Batterie pour souffleur - travaux publics	2023	251.80 \$
7775	Maison des Jeunes	Service MDJ - La Veillée illuminée dans le parc - 8 déc 2023	2023	508.00 \$
7776	Pompaction Inc	Pompe pour dosage chlore - usine de filtration	2023	932.12 \$
7777	RG Technilab	Calibrage détecteur garage - inspection annuelle	2023	339.18 \$
7778	Longus Équipement Inc	Huile moteur - véhicule V35-11 - travaux publics	2023	166.94 \$
7779	Vanill É Kola Productions	Atelier danse africaine - Les Dimanches culturels à la Vieille caserne	2023	270.20 \$
7780	Ville de St-Amable	Entraides - 4 interventions	2023	2 803.50 \$
7781	Ville de Varennes	Entraides - 8 interventions	2023	6 664.32 \$
7782	Municipalité de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu	Entraide - 1 intervention	2023	675.00 \$
7783	Citoyen	Subvention site du Patrimoine	2023	1 250.00 \$
7784	Citoyen	Subvention site du Patrimoine	2023	1 250.00 \$
7785	Canac	Quincaillerie	2023	80.43 \$
7786	Méto Richelieu Inc. / Verchères	Repas négociations conventions/Buffer des Fêtes Comité CCU	2023	695.19 \$
7787	Korvette	Produits pour salle de bain	2023	18.31 \$
7788	François Martineau Pharmacie Inc.	Produits de nettoyage	2023	6.90 \$
7789	Agiska coopérative-BMR express Verchères	Équipement Service loisirs, outils pour travaux publics, entretien & réparations	2023	187.80 \$
7790	Construction Camara	Creusage et changement de 3 entrées de service	2023	2 356.99 \$
7791	Échelles C.E. Thibault Inc.	Inspection et réparation d'échelles	2023	437.40 \$
7792	Le Groupe ADE Estrie Inc.	Nettoyage, alésage et inspection télévisée de conduite (rue Louis-Guertin)	2023	8 687.51 \$
7793	Liquiteck	Remplacement d'une pompe défectueuse de chlore - usine de filtration	2023	3 417.75 \$
7794	Mines Seleine K+S Sel Windsor	Sel en vrac	2023	3 512.24 \$
7795	Pavages Ultra Inc.	Travaux de resurfaçage rang Terres-Noires	2023	1 621.75 \$
7796	Association des pompiers de Verchères	Versement annuel 2024		2 500.00 \$
7797	Citoyen	Remboursement pour taxes payées en trop		2 705.98 \$
7798	Mario Gamache	Travaux divers à la Caserne		237.50 \$
7799	Excellence Wapiti a/s Francis Adam	2e versement - entretien et fabrication des patinoires		16 671.38 \$
7800	Excellence Wapiti a/s Francis Adam	1er versement - entretien et fabrication des patinoires	2023	16 671.38 \$
7801	Librairie Renaud-Bray Inc.	Achat de volumes - Bibliothèque	2023	267.12 \$
7802	Sécurité Maska 1982 Inc.	Extincteur pour Service incendie	2023	108.88 \$
7803	Servale	Travaux de réparation sur vanne - usine de filtration	2023	5 553.29 \$
7804	SR Imprimerie	Coroplaste, signets programmation loisirs hiver, affiche en alupanel	2023	760.75 \$
7805	S.T.R. Micro (9163-0970 Québec Inc.)	Maintenance pour imprimante mairie et bibliothèque, licence Antidote	2023	703.07 \$
		Contrats janvier 2024		
	Marie-Pierre Simard	Entretien ménager - Adm. 2024		1 388.18 \$
	Gilles Larocque	Entretien ménager - Presbytère 2024		1 158.37 \$
		Salaires		87 471.24 \$
		Remises et cotisations - Employeur		20 382.77 \$
		TOTAL:		399 213.49 \$
***	CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.			
Je, soussigné, Maxime Salois, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.				
Verchères, ce 31 janvier 2024				
				
Maxime Salois, M.A.				
Directeur du Service des finances et greffier-trésorier adjoint				